

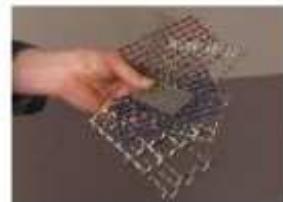
Serge Ducarton tisse ses toiles depuis dix ans avec Tissemaille

« Si on trouve un clou ou une souris dans une boîte de petits pois, c'est que quelqu'un a mal fait son boulot ! » Serge Ducarton, 48 ans, sait de quoi il parle. Il fabrique des toiles métalliques pour le triage depuis 23 ans, dont dix à son compte avec son entreprise Tissemaille.

PAR RUBEN MULLER
bethune@lavoixdunord.fr

LABOURSE. Avec trois CAP – chaudronnerie, tuyauterie et soudure – en poche, Serge Ducarton a écumé « pas mal de boutiques » avant de fonder Tissemaille. « Il y a trente ans, c'était plus facile de bouger. Maintenant, quand on est dans une boîte, on essaie d'y rester, on trouve difficilement du boulot à sa porte... »

Reste que parfois, on n'y arrive pas : fin 2006, la société bethunoise qui l'employait depuis treize ans est liquidée. Serge est licencié le 23 décembre. « Je ne savais pas ce que j'allais faire. »



“Notre produit phare, c'est le fil carré, qui améliore la capacité de tri. On peut réaliser n'importe quelle maille rectangulaire.

Il ne tergiverse pas longtemps et fonde Tissemaille à Allouagne le 5 mars 2007. Il s'en excuserait presque : « Je voulais reprendre dès janvier mais l'administratif m'a pris plus de temps que prévu... ». L'entreprise embauche un salarié dès juillet 2007. L'effectif n'a cessé



Serge Ducarton a fondé Tissemaille en 2007. L'entreprise a déménagé ses cinq métiers en 2015 à Labourse, dans un bâtiment de 880 m² de la zone industrielle n° 1.

sé de croître : en plus de son patron, Tissemaille emploie sept personnes depuis son déménagement à Labourse en septembre 2015. « On ne crée pas de job tous les jours mais on n'a pas à se plaindre, ça se passe relativement bien », sourit Serge Ducarton. On doit sortir entre 200 et 600 mètres de toile chaque mois. Tissemaille fabrique donc des toiles métalliques pour le criblage (produits alimentaires, de carrière, minéraux), le tamisage

(poudres, farines...) et la filtration (air, eau...). L'entreprise travaille à 45 % pour l'agroalimentaire (Roquette, sucreries, aliments pour animaux...) : « Il y a un gros potentiel, les contraintes sont beaucoup plus drastiques, les normes, draconiennes. »

DIVERSIFICATION

Serge Ducarton réalise 90 % de son chiffre en France mais les machines que ses toiles équipent se retrouvent jusqu'en Indonésie, en

Russie ou en Afrique : « On travaille avec des revendeurs qui les exportent ensuite. »

Tissemaille travaille uniquement à la demande : « On nous demande telle toile, de telle dimension, en telle matière (acier ou bres), avec telle maille par rapport au produit à trier. Notre produit phare, c'est le fil carré, qu'on a introduit sur le marché. On est capables de réaliser n'importe quelle maille rectangulaire, un domaine très spécifique : les produits ne circulent pas de la

même manière et ça améliore la capacité de tri. » Le must ? Une toile couplée à une râpe pour réduire le cacao en poudre.

La boîte lorgne vers la ferronnerie, la fabrication de filets de protection de caténaires ou de transformateurs électriques, voire de protections de fenêtres, portails, barrières... « De plus en plus d'architectes nous sollicitent mais on n'est pas un spécialiste comme Ferart. » En revanche, si vous avez quelque chose à trier... ■

Agrandissement « en stand-by »

En septembre 2015, Tissemaille a déménagé ses cinq métiers dans un bâtiment de 880 m² de la zone industrielle n° 1, à Labourse.

« Ça fait longtemps que je voulais revenir dans mon village », raconte Serge Ducarton. Nos locaux d'Allouagne n'étaient plus adaptés. On a trouvé un bâtiment à un prix compétitif tout près de l'autoroute. C'était l'occasion de devenir propriétaire : avec le loyer qu'on payait là-bas, on avait presque fini de le payer ! » La boutade souligne une réalité : les petites entreprises ont du mal à trouver des locaux. « On ne peut pas sortir 5 000 € de loger chaque

mois quand on a cinq salariés. Les bailleurs doivent comprendre qu'ils louent leurs bâtiments trop cher pour ces boîtes. »

EN ATTENDANT LES ÉLECTIONS...

La solution : Devenir propriétaire mais ce n'est pas si simple : « C'est déjà dur d'avoir une banque derrière soi pour créer une entreprise et il faut rembourser l'investissement avant de pouvoir discuter d'un nouveau prêt ! Les banques se mettent des barrières énormes en faisant croire qu'elles prennent des risques mais quand une société ferme, c'est le patron qui en prend plein la gueule pour pas un rond. »

Même si son entreprise est florissante, « ça m'est déjà arrivé de ne pas me payer. Il suffit qu'un client ne paie pas sa facture tout de suite pour que la trésorerie soit affectée. » Pour l'heure, c'est l'attentisme créé par le contexte électoral qui retarde l'agrandissement de son entreprise. « On veut s'étendre sur 400 m² supplémentaires pour installer une ou deux machines supplémentaires, ce qui entraînerait deux embouchures. Mais l'investissement représente 150 à 300 000 € sans compter le bâtiment, alors il faut que le marché soit sûr ! » ■ R.R. MU.



Serge Ducarton envisage une extension de 400 m² pour loger deux métiers supplémentaires et ses stocks. C'est que ça prend de la place... ■